Republique Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Institut National de Santé Publique

المرصد الجهوي للصحة وهران
Observatoire Régional de la Santé Oran

Bulletin Épidémiologique Trimestriel de l'ORS d'Oran

Numéro 22

Septembre2023

10 Ans déjà

Bilan d'évaluation des programmes nationaux de santé publique 10

Bulletis Epidémiologiques Trimestriels de l'ORS d'Oran 26

Séminaires Régionaux 22

Formations/Ateliers 22

Laboratoire de recherche aerobiologique

10 Enquêtes

16 Réunions de coordination ORS Oran/ DSP

Réunions de service Hebdomadaires

Comité de rédaction du Bulletin:
Dr N.Belarbi : Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran
Dr Z.Chekouki :Médecin Spécialiste en Epidémiologie;Melle Z.Bouzada : Assistante de Direction, Administrateur Principale ; Mr L.Kamraoui: Ingénieur principal en informatique;Mme N.Benhammou : ingénieur d'état en informatique ;Dr S.Oumellil ; Dr L. Sid Ahmed ; Dr S.Khaldi ; Dr FZ.Bennouar ; Dr Hamane; Dr Habour;Dr Sidhoum ;Mme M. Benyahia : Hygiéniste Major ; Mr R.Hamadouche: hygiéniste Major ; Mme R.Dairi : Psychologue Clinicienne ; Mme N.Sebban :Sage-Femme Principale ; Mme M.Youcefi :Sage-Femme Principale ;Mme FZ.Talbi : Secrétaire de Direction; Mme D.Tadjine :laborantine spécilisé .

Situation épidémiologique des zoonoses dans la région ouest

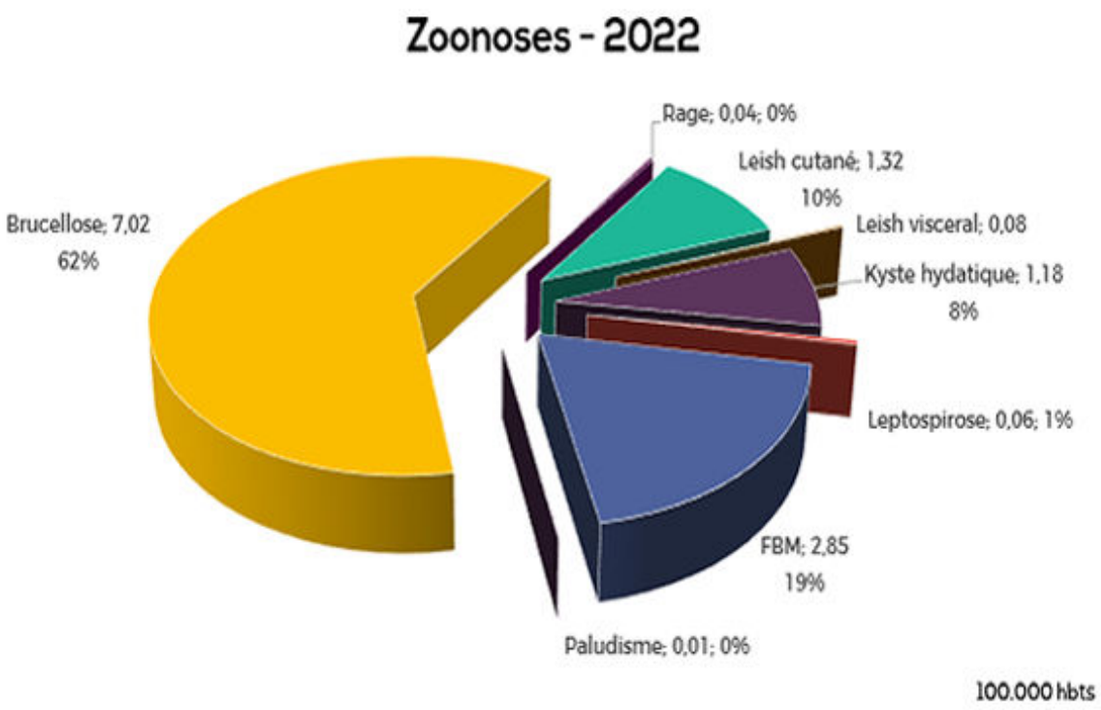

Figure 1 : Répartition des incidences des zoonoses dans la région ouest

Une zoonose est une maladie infectieuse qui est passée de l'animal à l'homme. Il existe plus de 200 types connus de zoonoses. Les agents pathogènes peuvent être d'origine
bactérienne, virale ou parasitaire.
En Algérie, certaines zoonoses telles que la rage, la brucellose et la leishmaniose sévissent encore de façon enzootique et constitut un réel problème de santé publique.

Brucellose

La brucellose est une maladie bactérienne causée par divers espèces du genre brucella qui affectent principalement les bovins, les chèvres, les moutons et les chiens .
En général, l'homme contracte la maladie en consommant les produits d'origine animale contaminée ou en inhalant des agents transmis par voie aérienne.

Proportion de la brucellose par rapport au MDO

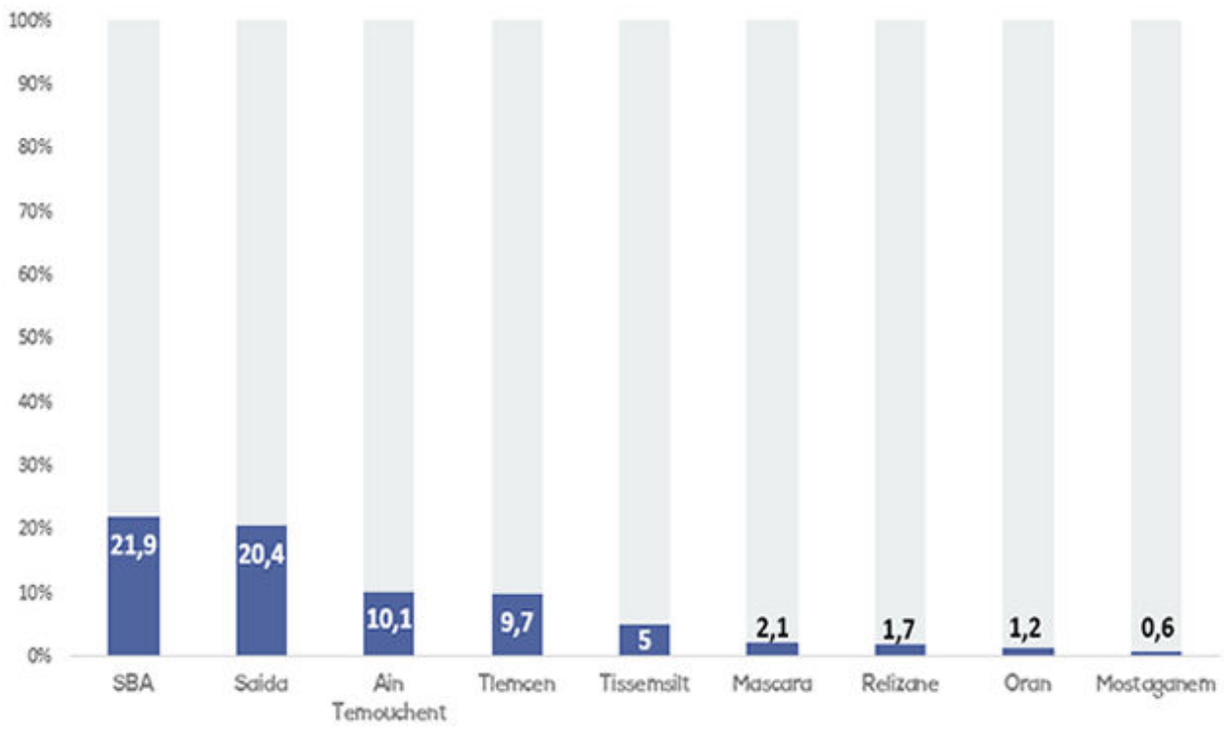

Figure 2 : Proportion de la brucellose par rapport au MDO dans la région ouest

En 2022 la brucellose représente 62% des zoonoses et 9%des MDO occupant ainsi la 4ème place. La brucellose vient en 2ème position après les TEP dans les wilayas de Tiaret, Sidi Bel Abbes et Saida.

Tableau 1: Estimation des incidences des brucelloses de 2013 -2022 par wilaya selon les déclarations parvenues à l'ORS d'Oran

Année	Oran	Saida	Sidi bel abbes	Tiaret	Relizane	Ain temouchent	Tlemcen	Mascara	Mostaganem	Tissemsilt	incidence région
2013	1,83	13,9	16,51	11,89	0,13	56,36	10,52	1,54	0.00	1,93	8,33
2014	0.51	27.33	29.17	5.17	0.00	41.90	9.45	2.99	0.12	0.94	8,16
2015	1.32	19.63	17.56	8.97	0.00	16.52	11.73	1.22	0.46	0.00	6,36
2016	1.66	21.34	28.04	10.51	0.33	34.79	13.30	1.39	0.12	4.67	8.54
2017	0,65	25,49	37,01	15,80	0,43	13,78	16,41	1,48	0,35	2,01	9,10
2018	0,96	28,45	30,41	17,47	0,11	24,11	17,73	1,61	0,80	4,43	9,89
2019	2.68	40.67	26.47	25.99	0.90	13.39	13.24	3.53	0.88	6.70	11.02
2020	0.29	56.18	28.43	24.92	0.41	7.99	14.49	1.09	0.34	2.17	10.29
2021	0.58	27.35	19.02	20.82	0.00	12.17	7.87	0.30	0.43	2.61	7.02
2022	0.94	31.44	23.00	28.06	1.18	14.46	8.81	2.25	0.75	4.38	9.16

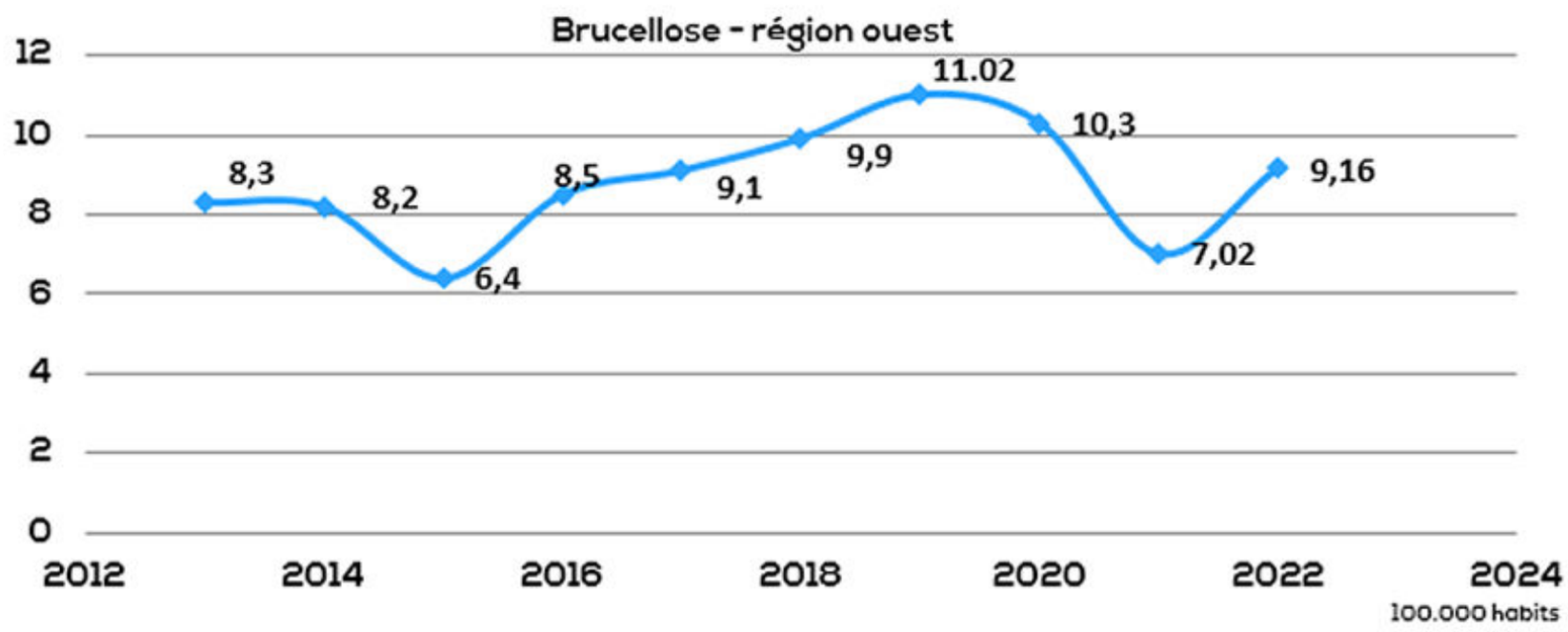

Figure 3 : Estimation des incidences des brucelloses de 2013 -2022 par wilaya selon les déclarations parvenues à l'ORS d'Oran

En 2022, on note une nette recrudescence des cas de brucellose au niveau de toutes les wilayas de l'ouest.

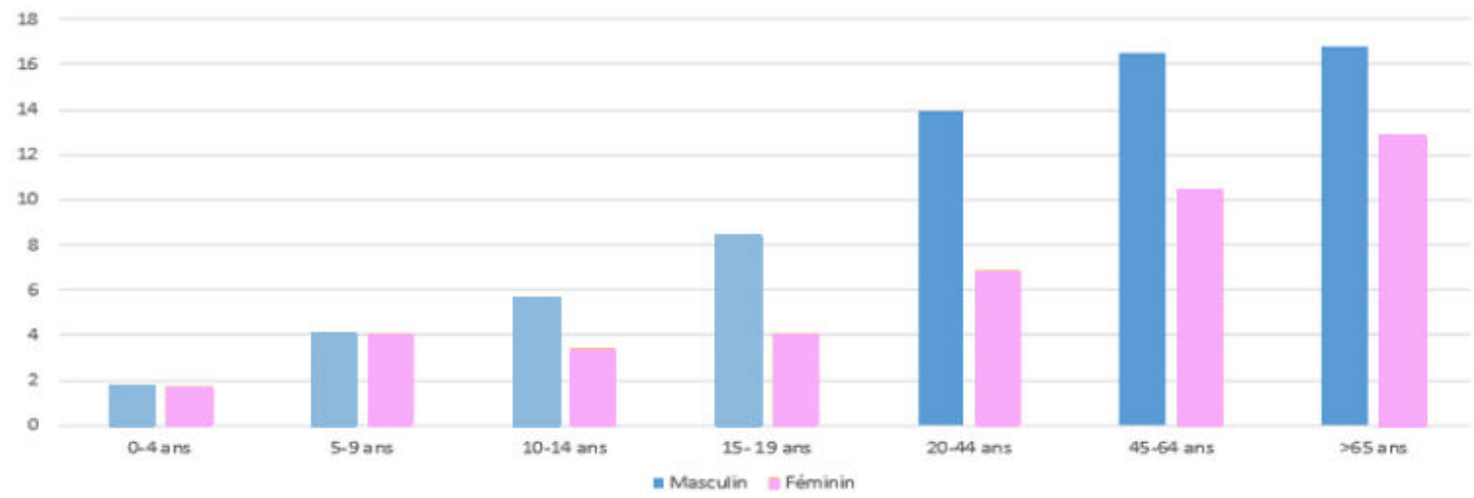

Figure 3: Estimation d'une moyenne d'âge des incidences des brucelloses de 2013 -2022 selon les déclarations parvenues à l'ORS d'Oran

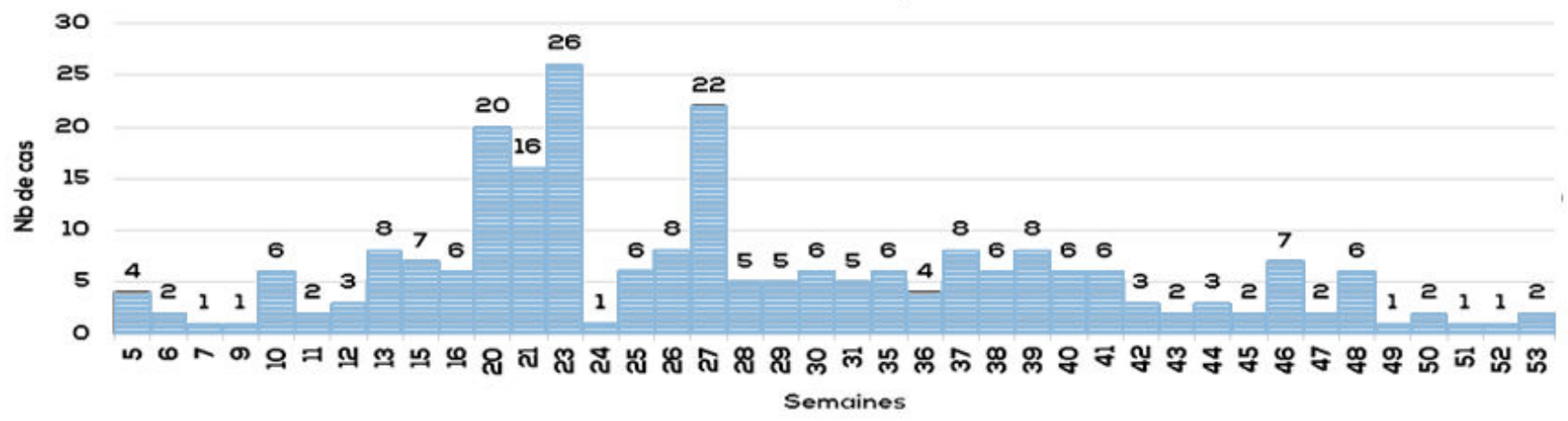

Figure 4: Evolution du Nombre de cas de brucellose par Semaines au niveau de la wilaya de Tiaret -2022

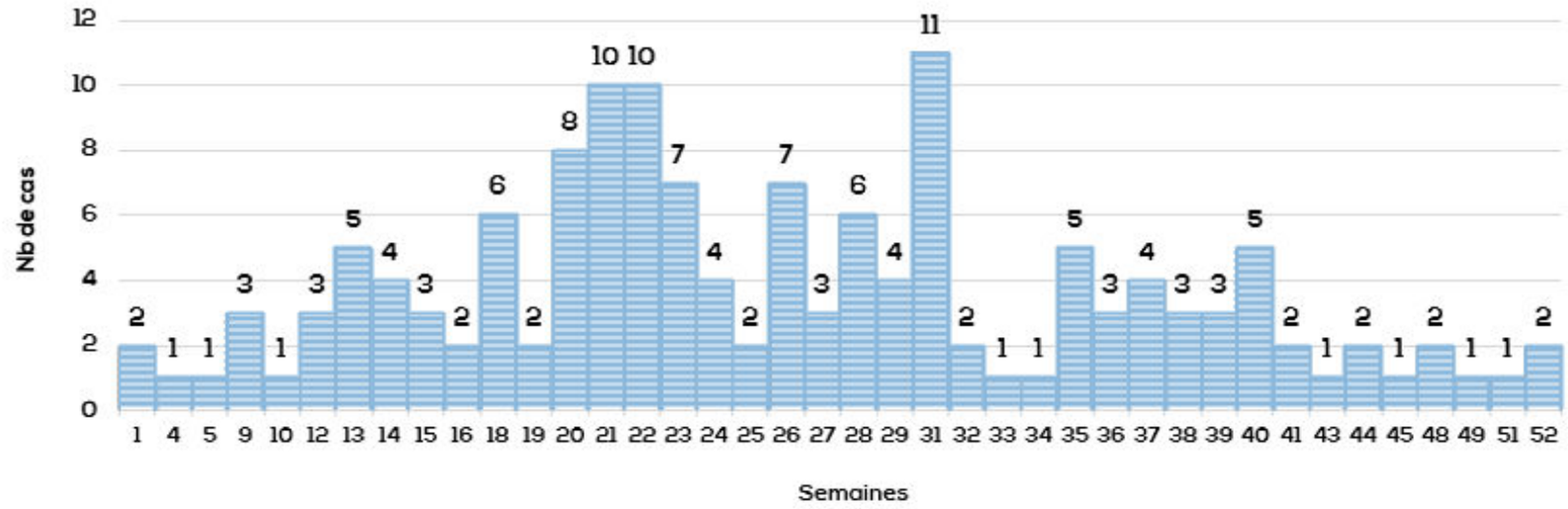

Figure 5: Evolution du Nombre de cas de brucellose par Semaines au niveau de la wilaya de Saida -2022

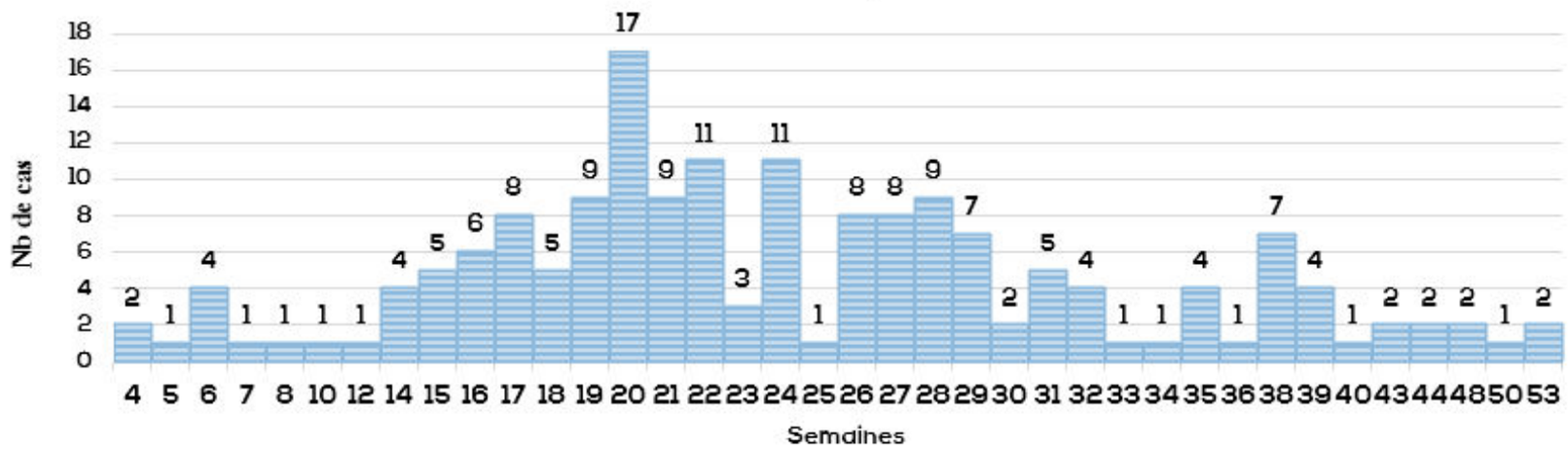

Figure 6: Evolution du Nombre de cas de brucellose par Semaines au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbes -2022

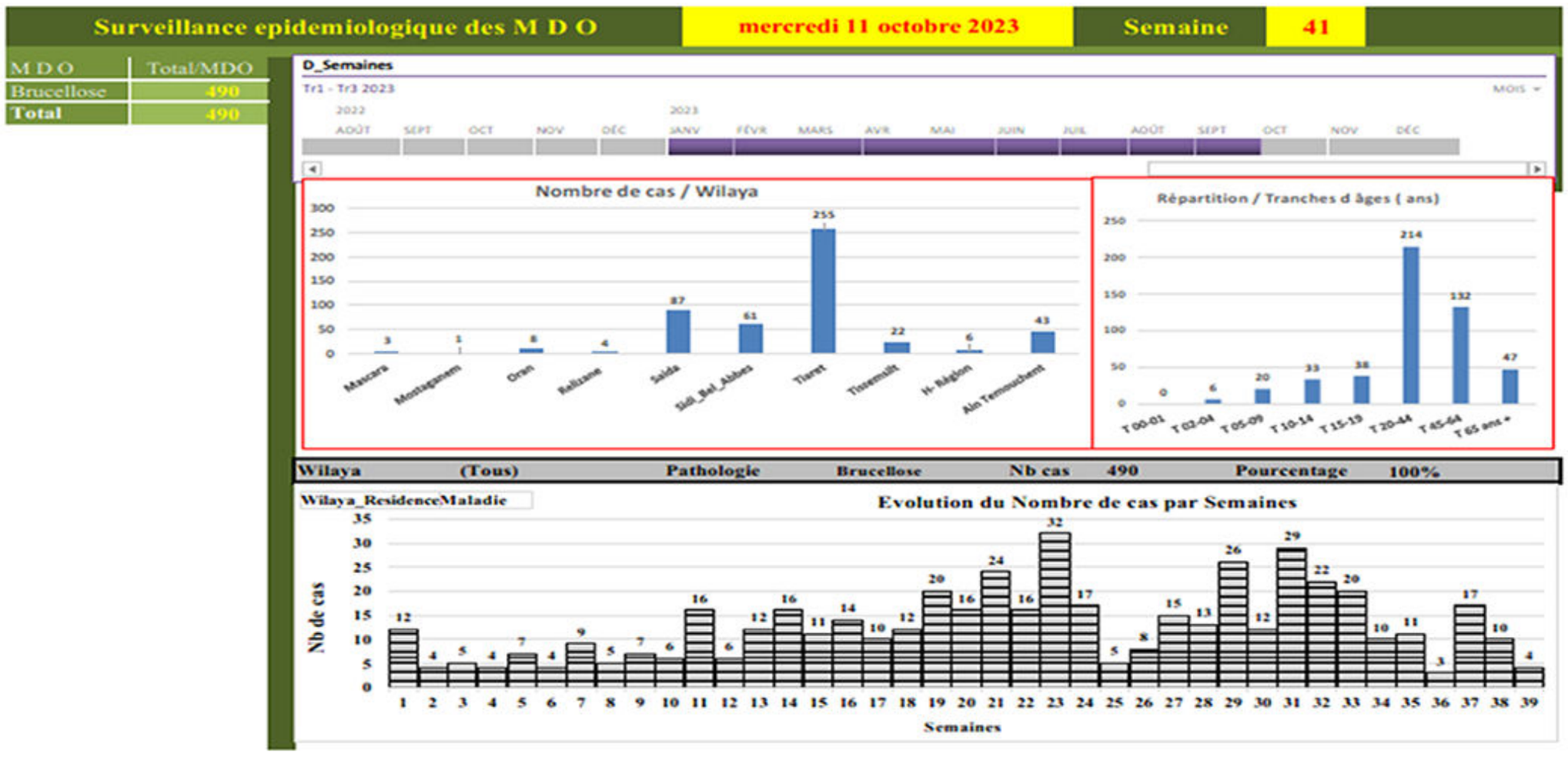

Figure 7: Evolution du Nombre de cas de brucellose année 2023 arrêter le mois de septembre

Célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage, 28 septembre 2023 Thème : «Large : une seul santé, zéro décès » Slogan : « Ensemble pour éliminer la rage d'ici 2030 »

La rage fait partie des maladies tropicales négligées (MTN), c'est une zoonose virale à prévention vaccinale qui touche le système nerveux central. Dés lors que les symptômes cliniques apparaissent, la rage est mortelle dans pratiquement 100% des cas. Les chiens domestiques sont responsables de la transmission du virus de la rage aux humains dans près de 99% des cas. Elle se propage aux humains et aux animaux par la salive, généralement en cas de morsures, d'égratignures ou de contact direct avec les muqueuses (par exemple les yeux, la bouche ou les plaies ouvertes).
Les enfants âgées de 5 à 14 ans sont des victimes fréquentes. (OMS,2023)

En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique avec une moyenne annuelle de 900 cas enregistrés chez les animaux. Plus de 120 000 cas de morsures par animaux sont enregistrés annuellement, dont les enfants de moins de 15 ans font partie (MS,2023). Ces expositions peuvent avoir des conséquences, à la fois physiques et psychologiques, et du risque de décès pare rage humaine. On déplore une moyenne nationale de 15 décès par rage humaine. Au niveau de la région ouest, on enregistre 4 décès par rage humaine, dont la majorité sont des enfants. Une moyenne annuelle de 23 165 cas d'exposition au risque rabique qui sont pris en charge au niveau des unités antirabiques. Les chiens sont en cause dans 69% de l'ensemble des cas, dont 55% des cas ont été causés par des chiens errants. Les enfants de moins de 15 ans, présente une proportion moyenne de 37% de l'ensemble des cas.

Le secteur de la santé joue un rôle prépondérant dans la lutte antirabique, allant au-delàs de la prise en charge pré-exposition et post-exposition au risque rabique vers la gestion des risques d'exposition à ce risque à dimension intersectorielle, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des directives de la stratégie nationale de lutte contre les zoonoses, dont celles relatives à la lutte antirabique.

Dans ce contexte l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran, a organisé en collaboration avec les Directions de la Santé et de la Population des dix wilayas de l'ouest, une campagne régionale de prévention sur les expositions aux morsures et griffures d'animaux et de sensibilisation sur la rage, ciblant les enfants scolarisés au niveau des zones rurales et urbaines, durant la période du 01/10/2023 au 05/10/2023. D'autre part, a été organisé sous le l'égide de l'Institut National de Santé Publique Alger, et en collaboration avec la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Oran et l'Institut National de Formation Supérieure Paramédical d'Oran, en date du 05/10/2023, une journée scientifique régionale à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage 2023.
Parmi les recommandations émises lors de cette journée, la promotion de l'action intersectorielle par une stratégie opérationnelle collaborative basée sur le développent des actions de terrain intersectorielles pérennes, et ce dans le cadre d'une approche « one-Health », notamment en matière de l'utilisation des nouvelles technologies et le partage d'informations, dans le cadre de la gestion et de la vaccination des animaux, l'organisation des campagnes de sensibilisation et de changement de comportement, et l'intérêt de l'implication du mouvement associatif. A noter que les efforts consentis à ce jour, inscrit notre pays dans le processus de l'élimination de la rage, notamment les cas de décès par rage humaine d'ici l'an 2030.

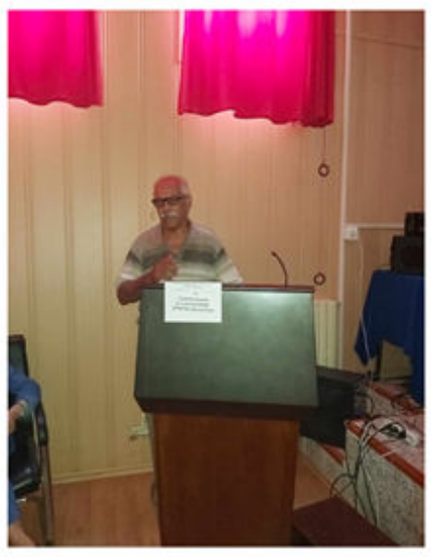

2 , Rue Benouali Lahouari Es Seddikia Oran
Tél/Fax : 041 824 851
Email : orsoran@gmail.com
www.insp.dz